

18.02.2014, 00:01 - Nyon



Actualisé le 17.02.14, 23:07

## Du plomb sous les jardins de la Paix

NYON



Les utilisateurs des jardins familiaux sont invités à diminuer la culture des légumes présentant une forte absorption de polluants métalliques. S. FROMHOLD

 [Ajouter un commentaire](#)  [Tous les commentaires \(0\)](#)



**La présence de métaux lourds est avérée dans les potagers de la route d'Oulteret. Un jardinier monte aux barricades malgré l'avis des experts.**

aguenot@lacote.ch

" Si j'ai un jardin, c'est pour y cultiver des produits sains. Pas des légumes pollués! " Henrique Morais est un jardinier en colère et surtout très inquiet. Locataire depuis huit ans d'un potager des jardins familiaux de La Paix, ce Nyonnais a découvert que son lopin de terre contenait des métaux lourds. Du cuivre, du zinc et du plomb, précisément. Trois polluants mis en évidence au printemps dernier par le laboratoire Sol-Conseil, spécialiste de l'analyse agronomique basé à Changins. Malgré une séance d'information rassurante tenue le 5 février par la Ville - cette dernière est propriétaire du terrain concerné - rien n'y fait. Pour Henrique Morais, quelque chose cloche. " D'un côté, les rapports de Sol-Conseil disent que mon terrain contient du plomb en excès et que mon jardin est "non fertile à long terme". De l'autre, on me dit que je peux continuer à cultiver. Tout cela n'est pas clair ", explique-t-il.

Tout commence il y a quatre ans, quand Henrique Morais se met à douter de la fertilité de son jardin. " L'aspect de cette terre m'intriguait. C'est une sorte de glaise qui devient dure comme du béton une fois sèche. J'y retrouvais parfois des morceaux de plastique ou de porcelaine. Et mes légumes ne poussaient pas ", raconte-t-il. Le jardinier décide alors de faire appel à Sol-Conseil. Echantillon en main, il pose une question précise au laboratoire: " Ma terre est-elle fertile? " " Oui ", lui répondent les experts après analyses. " Alors, j'ai fait confiance. Mais mes légumes ne poussaient toujours pas. "

### D'autres échantillons

Tenace, Henrique Morais décide au printemps dernier de poursuivre ses investigations. " Je suis alors retourné chez Sol-Conseil avec trois nouveaux échantillons. Cette fois-ci, ma question était la suivante: que contient cette terre? " C'est là que les ingénieurs agronomes font une découverte: des métaux lourds sont présents dans l'échantillon du jardinier nyonnais. La teneur en plomb, en cuivre et en zinc dépasse les valeurs indicatives établies par l'Ordonnance fédérale qui régit les atteintes portées au sol. Parfois même au quadruple, dans le cas précis du plomb.

Pour Sol-Conseil, la situation n'est pourtant pas alarmante. La fertilité du terrain est "non garantie à long terme " mais il ne présente " pas de risque d'utilisation ", dit le rapport. Le laboratoire émet tout de même quelques recommandations au jardinier: nettoyer consciencieusement les légumes, s'assurer que les jeunes enfants ne portent pas la terre en bouche et, enfin, réduire la culture de certaines espèces présentant une absorption élevée des polluants métalliques. Les oignons, les carottes ou les laitues, notamment.

## La Ville répond

Henrique Morais soumettra encore à analyse de nouveaux échantillons prélevés plus profondément. Même conclusions du laboratoire. Si ce n'est que la teneur en plomb est cette fois-ci près de dix fois supérieure à la valeur indicative. " *J'ai donc décidé de transmettre ces résultats à la Commune* ", explique le Nyonnais. *Les autorités ont alors demandé que d'autres analyses soient faites cette fois-ci sur plusieurs jardins de la Paix.* "

Le 5 février, la Ville rendait publics ses résultats, en présence de la cinquantaine de jardiniers de la Paix. Selon elle, comme pour les experts de Changins, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

L'assainissement du terrain n'est donc pas envisagé. " *Ne rien faire, c'est la solution de facilité! Pourquoi ne pas faire de cette parcelle autre chose qu'un terrain cultivable? Une place de jeux ou un terrain pour faire des barbecues, par exemple* ", interroge Henrique Morais.

La réunion d'information se serait déroulée sans vague, Les jardiniers de la Paix n'auraient posé que très peu de questions aux autorités. Henrique Morais serait-il seul dans son combat? " *Il est vrai que je suis le seul à avoir posé des questions de fond. Mais certains d'entre nous se demandent vraiment s'ils vont continuer à louer leur terrain* " .

## Sol-Conseil: "Ce terrain se trouve dans la zone grise de l'Ordonnance fédérale."

### LES REPONSES DU LABORATOIRE

Un terrain dont " *la fertilité n'est plus garantie à long terme* " . Du plomb présent "en excès". Derrière ces citations plutôt alarmistes, extraites des rapports de Sol-Conseil, se cache une réalité plus nuancée. " *L'analyse des sols et l'interprétation des résultats obtenus sont des sciences complexes. Ces résultats ne sont jamais noirs ou blancs* " , explique le directeur de Sol-Conseil Serge Amiguet, qui a mené les analyses d'échantillons d'Henrique Morais ainsi que ceux demandés par la Ville de Nyon. " *Dans le cas de la Paix, nous nous trouvons clairement dans la zone que l'on pourrait appeler "grise" de l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols* " , poursuit le spécialiste.

Légalement, c'est donc l'Ordonnance fédérale sur les atteintes portées au sol qui régit l'échelle de pollution des terrains. Ce document définit trois "paliers". Le premier est fixé par les "valeurs indicatives" mentionnées dans les rapports de Sol-Conseil. " *Ce palier a bien été dépassé dans les jardins de la Paix* " , confirme Serge Amiguet. Puis, on trouve un "seuil d'investigation". La fameuse "zone grise" dans laquelle se trouvent une minorité de potagers de la route d'Oulteret. " *A ce stade, le chercheur se pose la question suivante: le risque que les polluants migrent vers les végétaux cultivés par les jardiniers existe-t-il?* " , détaille l'expert. Enfin, l'Ordonnance identifie un troisième palier: les "valeurs d'assainissement". " *Une zone rouge qui impose des mesures fermes comme, par exemple, le retrait du terrain pour la culture* " , précise le spécialiste.

Après avoir étudié - sur mandat de la Ville - sept zones du terrain de la Paix, Sol-Conseil est arrivé aux conclusions suivantes: deux zones dépassent légèrement le seuil d'investigation, en plus du jardin d'Henrique Morais. " *Cela signifie qu'en cultivant certains légumes en des endroits bien précis, le polluant peut potentiellement devenir problématique. Sans toutefois présenter un dépassement des valeurs seuils établies par les études toxicologiques. Le risque reste donc très faible* " , indique Serge Amiguet.

Maria Daher, cheffe de projet environnement du Service des travaux et environnement de Nyon, confirme la position du chercheur. " *Le Canton a été informé de la situation. Il nous a assuré qu'il n'y avait pas de risque pour la santé. Il propose même aux jardiniers qui le souhaiteraient de faire analyser leurs légumes. Si du plomb y est trouvé avec des teneurs représentant un risque pour la santé, ces analyses leur seront remboursées et des mesures seront prises.* "

#### **Pas une entrave à la culture**

Serge Amiguet tient à rappeler que " *la terre est une ressource non-renouvelable à l'échelle du temps des jardiniers. Une véritable éponge qui conserve une bonne part de ce qu'elle absorbe* ". Les jardiniers de la Paix devront donc faire avec cette terre dont ils disposent depuis les années 1950. Les métaux lourds identifiés ne disparaîtront pas des sous-sols de leurs potagers. En suivant les recommandations de Sol-Conseil, des autorités nyonnaises et du Canton, cette pollution ne devrait pas entraver la culture. " *Si Monsieur Morais, qui détient malheureusement le terrain le plus pollué, respecte la liste restreinte des légumes recommandés, son jardin sera totalement cultivable selon l'état des connaissances actuelles* " , assure Serge Amiguet. L'ingénieur agronome tient encore à préciser: " *Pour les teneurs mesurées, il n'y a pas de lien avéré entre la présence de plomb dans un jardin et des légumes qui ne poussent pas.* " AGO

## Les origines de la pollution restent troubles

" Nous ne savons pas d'où proviennent les métaux lourds identifiés à la Paix " , indique Maria Daher, du Service des travaux et environnement de Nyon. La responsable émet toutefois quelques hypothèses: " L'accident d'un véhicule, à l'époque où du plomb était présent dans l'essence, pourrait être une cause. Mais l'utilisation de certains engrais par les jardiniers pourrait également être une explication. "

Henrique Morais, quant à lui, soupçonne que les lieux aient été utilisés comme décharge sauvage. Une hypothèse que ne peut pas confirmer Maria Daher. Selon les informations de cette dernière, la parcelle était couverte de champs avant que des potagers y soient aménagés.

<http://www.lacote.ch>